

RETEX Intervention rue de la banque, Seraing 12/08/2015



Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	1/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

1.	Introduction	3
2.	Contexte.....	4
2.1.	Localisation géographique.....	4
2.2.	Environnement.....	5
2.3.	Vue suivant alpha.....	6
2.4.	Vue suivant bravo	7
2.5.	Vue suivant charly.....	8
2.6.	Vue suivant delta.....	9
2.7.	Structure	10
2.8.	Contenu du bâtiment.....	11
3.	Déroulement des opérations	12
3.1.	Appel.....	12
3.2.	Arrivée sur place	12
3.3.	Mise en place du dispositif	13
3.4.	Part du feu	17
3.5.	Maîtrise de l'incendie.....	18
3.6.	Extinction	19
4.	Analyse du feu	20
4.1.	Comportement du feu.....	20
4.1.1.	Combustible	21
4.1.2.	Comburant	21
4.1.3.	Chaleur	22
5.	Analyse de l'intervention.....	24
5.1.	Dispositif	24
5.2.	Bâtiments perdus	24
5.3.	Moyens en eau.....	24
6.	Points forts	25
7.	Points faibles.....	26
8.	Améliorations possibles.....	27

1. Introduction

Le 12 août 2015, les pompiers de l'IILE ont été requis à Seraing pour un important feu de bâtiments situé rue de la banque n°23.

La lutte contre cet incendie important a nécessité le déclenchement d'un plan rouge et le déploiement de moyens importants.

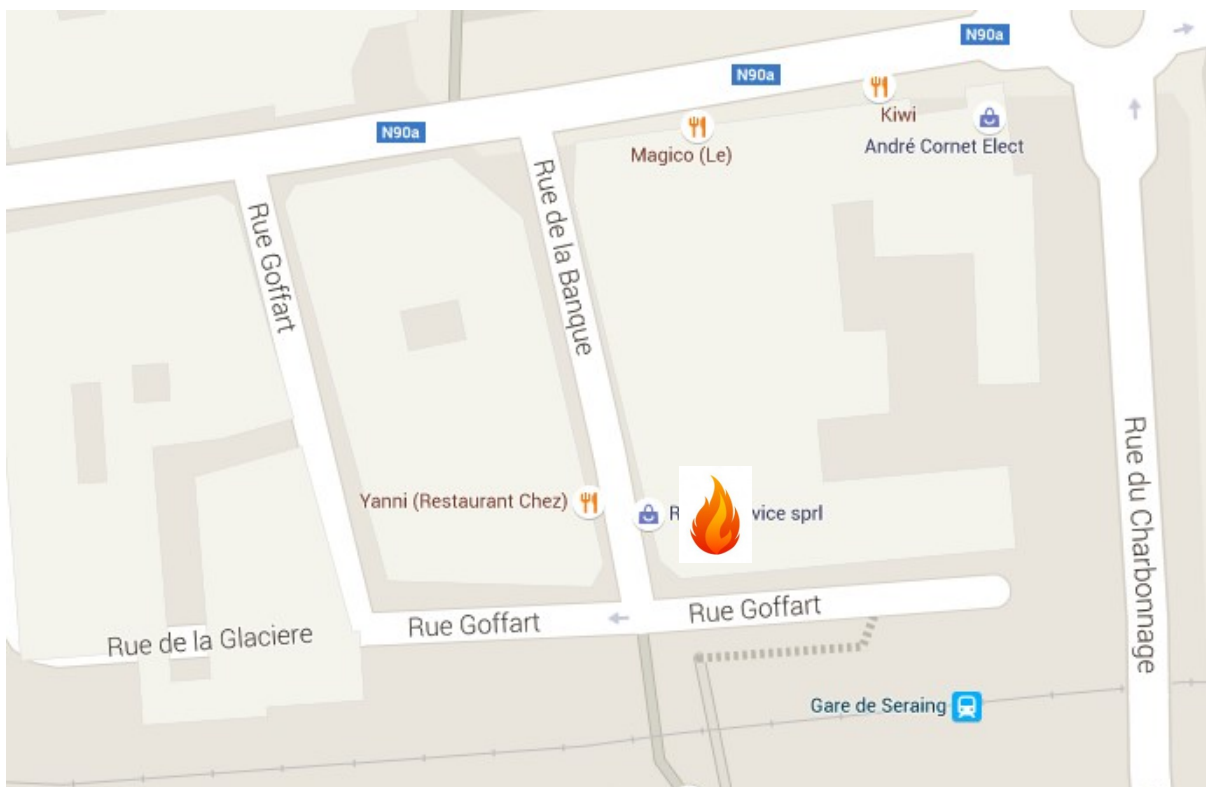
Le présent retex vise donc à retracer pas à pas cette intervention et à l'analyser dans ses moindres détails pour en tirer des enseignements constructifs pour l'avenir.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	3/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2. Contexte

Afin de bien comprendre ce qui s'est passé, il importe tout d'abord de planter le décor :

2.1. Localisation géographique



L'appel signale un feu de friteuse professionnelle. Il signale également qu'un officier préventionniste est sur place, qu'il a vidé un extincteur mais qu'il n'est pas arrivé à bout du feu.

Le bâtiment en question est un rez+2 situé rue de la banque mais disposant également d'un accès dans la rue Goffart. L'environnement périphérique est urbain et les risques de propagation sont très élevés. La charge calorifique potentielle est très élevée au regard de l'activité exercée dans ce qui semble n'être au départ qu'un bâtiment unifamilial.

La vue aérienne ci-après permet de situer le bâtiment et de le replacer dans son environnement.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	4/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2.2. Environnement



On le voit sur cette photo, on est clairement dans un environnement urbain dense et les possibilités d'extension sont très importantes.

Intéressons nous maintenant au bâtiment lui-même. Les photos ci-après permettent de se faire une idée du bâtiment suivant la reconnaissance 360 °.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	5/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2.3. Vue suivant alpha



L'immeuble concerné ainsi que les bâtiments mitoyens sont des structures traditionnelles ce qui signifie de la maçonnerie pour les éléments porteurs et des structures bois pour les planchers et les toitures.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	6/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2.4. Vue suivant bravo



Cette vue, prise un peu en recul depuis la rue de la banque montre la densité du tissu urbain. Elle montre aussi le peu d'accès en bravo.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	7/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2.5. Vue suivant charly



Cette vue depuis la rue Goffart montre également que l'accès en charly est malaisé.

Cependant, comme la reconnaissance le montrera, un accès en charly sera finalement possible par le biais d'une servitude accessible depuis delta.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	8/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2.6. Vue suivant delta



Sur cette vue, on aperçoit plus clairement le passage donnant accès à la façade charly

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	9/27
----------------------------------	---	-----------------------------	------

2.7. Structure

La structure du bâtiment est une structure multiple. En fait, le bâtiment se compose d'une partie traditionnelle occupée au rez-de-chaussée par une friterie et aux étages par du logement. Cette partie débouche ensuite sur une cour qui a été couverte sans permis et constitue en fait un atelier de confection de produits comestibles à destination de différentes friteries des environs.

La largeur du bâtiment à rue est d'environ 4 m.

La profondeur de l'ensemble est d'environ 22 m.

La surface totale au sol est d'environ 90 m²



On le voit, le bâtiment en question est constitué d'une habitation classique (1) suivie d'une cour couverte (2), elle-même débouchant sur un passage à l'air libre enchâssé entre deux habitations (3).

L'imbrication des bâtiments mitoyens va grandement compliquer la tâche des secours.

Concrètement, la structure des bâtiments en façade est une structure traditionnelle en maçonnerie, planchers en bois et toiture en couverture d'ardoise synthétiques sur charpente de bois. Il en est de même pour les bâtiments encerclés par l'incendie et donnant sur la rue Goffart.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	10/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

La partie couverte de la cour est réalisée en matériaux métalliques.

2.8. Contenu du bâtiment

Le bâtiment à rue (en alpha) contient, au rez-de-chaussée une friterie et à l'étage, des logements.

La partie couverte de la cour contient tous les éléments d'un atelier de confection agro-alimentaire, incluant des quantités importantes d'huile de cuisson mais également des chambres froides réalisées en matériaux à base plastique.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	11/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

3. Déroulement des opérations

Ci-après, on décrira simplement le déroulement des opérations tel qu'il apparaît dans les rapports des intervenants et dans les rapports de réécoute des transmissions radio.

Des photos et des plans seront insérés au fur et à mesure pour aider à la compréhension du déroulement des opérations.

3.1. Appel

L'appel au dispatching a lieu le 12 août 2015 à 10h16.

Le préposé de la centrale 112 signale au dispatcheur :

« Oui dit, un incendie de bâtiment à Seraing, rue de la banque 23. C'est un bâtiment r+2, c'est au rez-de-chaussée, c'est une friteuse professionnelle qui brûle. Normalement, tout le monde est dehors »

Le dispatching sonne l'intervention à 10h18 avec le message suivant :

« Pour un incendie de bâtiment rue de la banque n°23 à Seraing. Pour la pompe du Sart-Tilman, l'autopompe de Grâce-Hollogne, la citerne de Grâce-Hollogne, l'échelle de Grâce-Hollogne, l'officier de Liège et la ventilation caserne. Groupe radio 1 »

A 10h19, le dispatch signale aux intervenants qu'un officier préventionniste qui effectuait une visite à proximité des lieux du sinistre est sur place, qu'il a vidé un extincteur mais ne parvient pas à bout du sinistre et qu'il fait évacuer les gens

A 10h22 le dispatch signale aux intervenants qu'il y a un accès par l'arrière du bâtiment, information qui lui a été transmise par l'officier préventionniste sur place.

3.2. Arrivée sur place

A 10h25, la pompe de Grâce-Hollogne est sur place et son gradé passe le Sit Rep suivant :

« Pompe de Grâce-Hollogne sur place, gros dégagement de fumée »

A 10h28, le dispatch contacte le gradé de la pompe de Grâce-Hollogne pour lui demander de se rendre au contact de l'officier préventionniste dans la rue Goffart pour réaliser l'attaque par ce côté (accès delta). Le véhicule de ventilation et le véhicule officier arrivent sur place.

Par facilité pour la disposition du charroi, c'est la pompe du sart-Tilman qui se rend rue Goffart et réalise l'attaque par l'accès delta. Elle est sur place à 10h30 de même que l'échelle de Grâce-Hollogne

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	12/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

3.3. Mise en place du dispositif

Le dispositif d'attaque mis en place est le suivant :

- Façade alpha : pompe de Grâce-Hollogne : une lance HP remplacée, dès l'arrivée du chef de manœuvre par une lance de 45
- Façade delta : pompe du Sart-Tilman : une lance de 45



Photo prise à l'arrivée sur place de la pompe de Grâce-Hollogne. On remarque l'important dégagement de fumée en façade alpha mais également par l'accès delta. On note aussi la couleur des fumées signe clair d'un feu fortement sous-ventilé.

Rapidement, le profil de ventilation change et un gros dégagement de fumée noire est visible en façade alpha tandis qu'en façade delta une respiration cyclique des fumées ocres est observée.

L'officier et son chauffeur entreprennent une reconnaissance au premier étage de l'immeuble en feu. A leur arrivée au premier étage, qui communique avec le commerce en feu, la chaleur des fumées présentes est telle, qu'elle oblige les intervenants à battre en retraite, d'autant que l'incendie n'est pas sous contrôle.

L'attaque menée en alpha n'est pas concluante car la chaleur très importante empêche les binômes de progresser pour atteindre le foyer. L'attaque en delta n'est pas plus fructueuse pour les mêmes raisons.

A 10h35, le chef de manœuvre demande une troisième autopompe en prévention. Il signale également à l'officier que les fenêtres du premier étage percent. Il demande au dispatching une deuxième citerne.

La citerne du Sart-Tilman et la pompe de Flémalle sont envoyées sur place.

A 10h42, le chef de manœuvre, sur ordre de l'officier, fait évacuer les intervenants pour passer à une tactique offensive. Les fumées étant très denses et chaudes, l'idée est de

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	13/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

provoquer leur embrasement pour combattre un feu pleinement développé et ne pas risquer un phénomène thermique pendant l'engagement des équipes dans la structure.

A 10h45, le chef de manœuvre annonce à tous les intervenants que l'embrasement va avoir lieu. Il fait le sit rep suivant au dispatching :

« Alors la situation ici sur place, énormément de fumées, nous ne sommes pas maîtres du feu. Impossible de pénétrer dans le bâtiment. Nous sommes obligés d'attendre les flammes donc de refroidir mais de laisser s'enflammer avant d'attaquer »

Le dispatch demande au chef de manœuvre si des moyens supplémentaires sont nécessaires. Celui-ci demande l'engagement de la protection civile avec des moyens en eau.

A 10h48, le chef de manœuvre signale à tous les intervenants :

« Attention à tous les intervenants, surpression dans le bâtiment, surpression dans le bâtiment, ça va péter »

A 10h49, la citerne du Sart-Tilman est sur place.

A 10h50, le chef de manœuvre demande l'ALG sur les lieux pour couper le gaz. Il demande également l'alerte de l'officier de semaine.

A 10h52, la protection civile n'étant pas disponible immédiatement, le dispatching envoie la citerne de Liège sur place. Sur demande du chef de manœuvre, une seconde échelle (Liège) est envoyée sur place également.

A 10h53, l'officier et le chef de manœuvre refont le bilan des moyens demandés. Ceux-ci sont un peu confus (confusion entre types de moyens (pompes et citernes) et sur leur origine (Flémalle, Liège, Grâce-Hollogne, Sart-Tilman)).

A 10h54, le dispatching propose au chef de manœuvre le déclenchement du plan rouge. Le chef de manœuvre, en concertation avec l'officier, demande au dispatching de proposer le déclenchement du plan rouge à l'ODS pour que celui-ci le valide.

A 10h56, l'ODS est au dispatching. Vu le manque de disponibilité de la PC il demande à la CS112 le renfort d'une citerne de Huy

A 10h57, le chef de manœuvre demande au gradé de l'échelle de casser les fenêtres.

A 10h58, l'ODS se rend sur place pour se rendre compte de la situation mais postpose le déclenchement du plan rouge.

A 10h59, le chef de manœuvre demande que la SNCB soit prévenue car il y a beaucoup de fumées qui envahissent les voies ferrées qui longent la rue Goffart

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	14/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

A 11h00, le chef de manœuvre renvoie l'échelle de Liège qui est en route pour venir sur place car il estime qu'il n'y aura pas de place pour la déployer.

A 11h01, le dispatching demande au chef de manœuvre de lui faire le point sur la situation et notamment si c'est toujours bien uniquement le n°23 qui brûle ou si l'incendie s'est propagé à d'autres bâtiments.

Le chef de manœuvre répond le message suivant :

« L'incendie à lieu sur un coin, sur un coin. C'est la 2ème maison à partir du coin, mais il y a 1 2ème entrée sur un autre coin donc elle reprend un groupe de maisons de 4 ou 5 maisons. Si tout part en fumée, toutes les maisons partent. Je suggère au Cdt de déclencher un plan rouge over »

L'ODS qui est en route répond le message suivant :

« J'ai entendu le chef de manoeuvre. Envoie le plan rouge, ça va jamais que compléter avec le PC-Ops et tiens-moi au courant des moyens en eau que vous avez pour finir envoyé sur les lieux. Over »

Le dispatching récapitule les moyens envoyés :

« Les moyens en eau sont 3 citernes envoyées sur place, ... 3 auto pompe et 1 auto échelle et la P.C. est contactée mais manque de personnel donc dès qu'elle est dispo on l'envoie aussi over »

A 11h04, le chef de manœuvre demande au dispatching un renfort en consommables ARI et des boissons fraîches.

A 11h05, le PC D1 se met en route.

A 11h07, l'ALG est sur place et procède à la coupure du gaz des habitations concernées par le sinistre.

A 11h10, le chef de manœuvre met en place la noria des citernes par la rue Goffart. Le gradé de l'échelle de Grâce-Hollogne signale qu'il n'y a pas de propagation en toiture.

A 11h20, l'ODS est sur place et met en place un périmètre d'exclusion et un périmètre d'isolation pour préparer la noria des citernes. Il fait le point avec le chef des opérations et l'officier préventionniste présent sur place et ayant assisté au début de l'incendie. Il répartit les missions comme suit : chef des opérations continue la lutte contre l'incendie, ODS prend en charge toutes les autres missions sur place. Il désigne également l'officier préventionniste comme son adjoint.

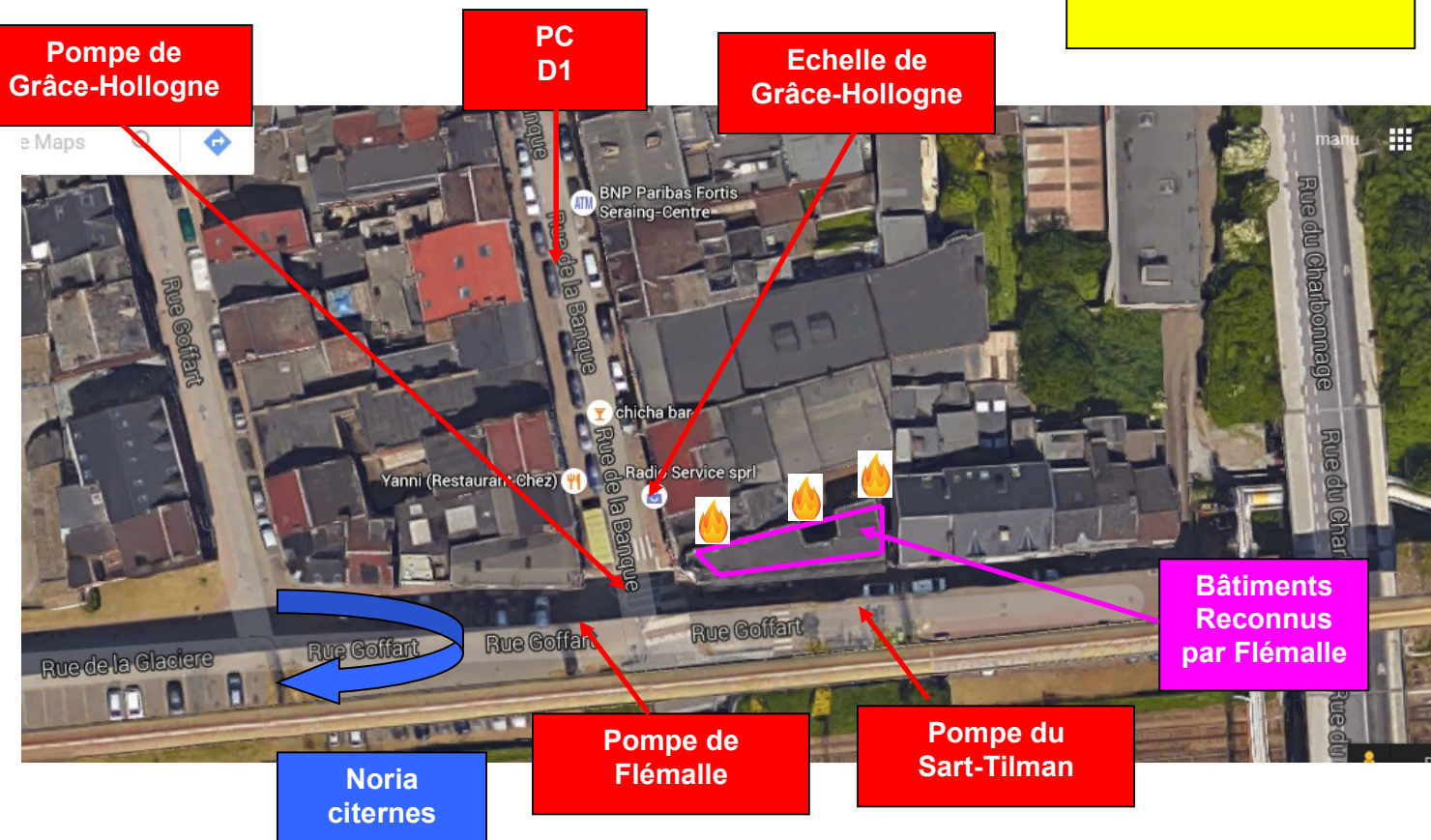
Il positionne le PC D1 dans la rue de la banque ainsi que les véhicules de la D2 venus en appui.

Il confirme l'utilisation de la rue Goffart à l'usage exclusif des citernes.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	15/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

Sur l'image ci-dessous sont figurés les principaux éléments au moment de la mise en place du PC D1

Situation vers 11h20



La pompe Flémalle arrive en renfort et se positionne comme sur le schéma ci-dessus.

Son équipage reçoit pour mission d'effectuer la reconnaissance de tous les bâtiments ceinturés par l'incendie (rue Goffart). Il est demandé de refroidir les fumées ayant pénétré dans ces bâtiments et de les ventiler. La configuration de ces bâtiments rend la reconnaissance complexe et tous ne pourront donc pas être visités.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	16/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

3.4. Part du feu

Toutes les actions posées le sont sur base des constats suivants :

- La lecture des fumées indique un feu fortement sous-ventilé
- La chaleur est importante et empêche la progression
- Tous les occupants des lieux ont été évacués
- Les badauds sont tenus à distance par la police
- La configuration des lieux est complexe
- Les immeubles encerclés par l'incendie, du fait de leur configuration, ne pourront pas être sauvés
- La situation ne justifie pas de faire prendre des risques inconsidérés au personnel et qu'il n'est donc pas justifié d'engager des équipes à l'intérieur

Les décisions de la hiérarchie découlant de ces constats visent donc à :

- Considérer que ce qui brûle est perdu
- Provoquer l'incendie pour qu'il soit pleinement développé et que les intervenants combattent un ennemi franc et non plus insidieux

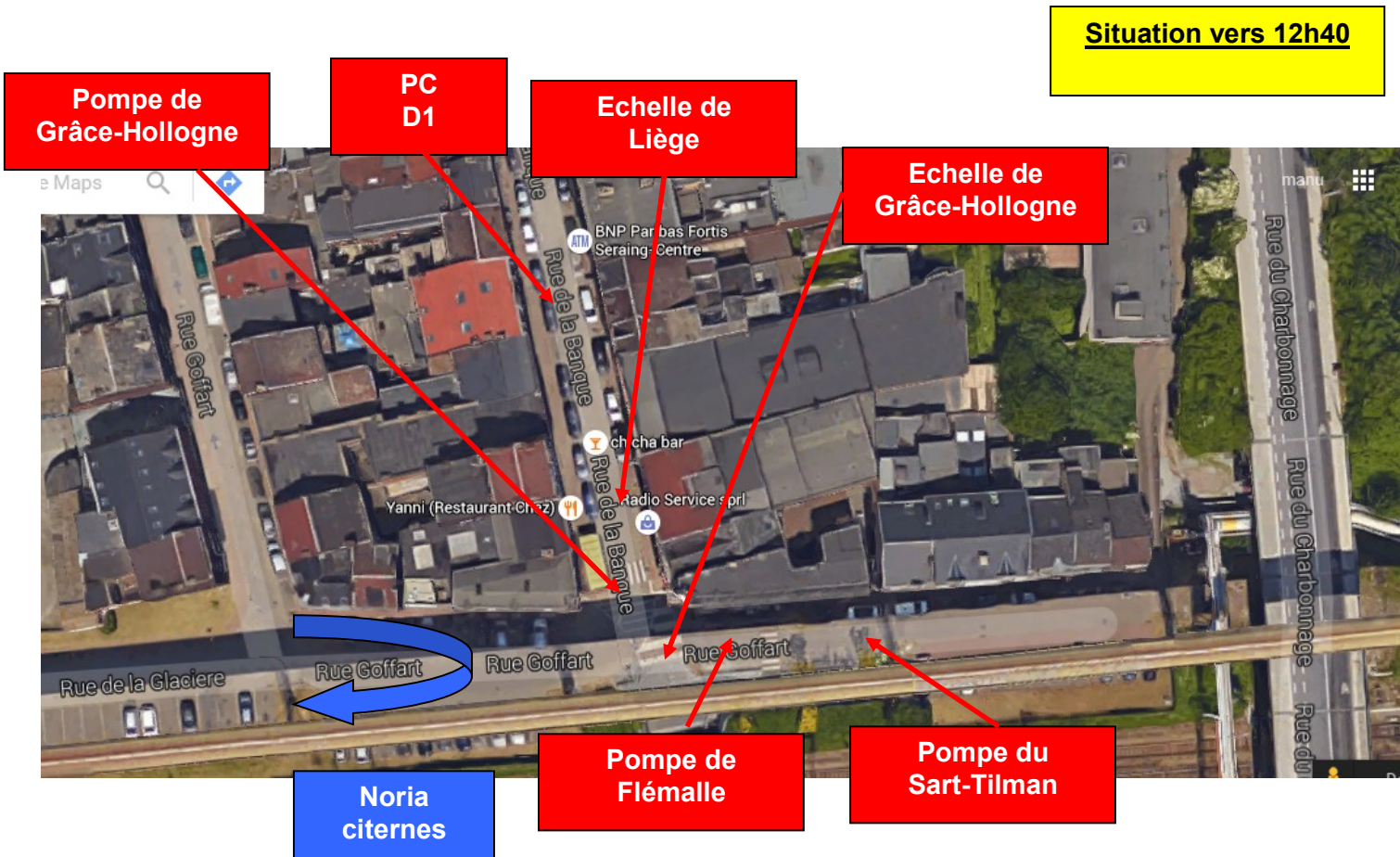
Le dispositif mis en place vise donc à atteindre ces objectifs et va consister à arrêter le feu sur les deux lignes de front matérialisée sur la photo ci-dessous :



Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	17/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

3.5. Maîtrise de l'incendie

Pour maîtriser l'incendie, le dispositif va être revu comme sur le schéma ci-dessous :



3.6. Extinction

Malgré la stratégie adoptée par les intervenants, le feu ne se développera jamais pleinement. Par contre, les fumées se propageront dans les bâtiments de la rue Goffart encerclés par l'incendie. Elles dégèneront en feu de toiture de l'ensemble des bâtiments concernés. L'étage sous-toiture sera grandement endommagé et un effondrement partiel sera même observé



Sur cette photo on constate bien que les toitures des bâtiments enclavés ont intégralement brûlés

Par contre, les objectifs fixés pour la part du feu seront atteints puisque les lignes de front définies seront préservées.

Pour terminer l'extinction de la partie « atelier », c'est-à-dire de la cour couverte, des moyens de génie civil seront réquisitionnés pour procéder au déblai de la structure plastique et métallique qui s'est effondrée.



Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	19/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

4. Analyse du feu

Ayant détaillé la cinétique de l'intervention, intéressons nous maintenant au foyer lui-même.

4.1. Comportement du feu

Suivant les témoignages des intervenants, on sait que, au début de l'intervention :

- Les fumées étaient ocres puis sont devenues noires en façade alpha
- Les fumées allaient et venaient en façade delta

Par la suite, des fumées ont pénétré les immeubles encerclés par l'incendie, menant à l'incendie des toitures et des pièces sous-combles.

On sait également que, aussi bien en façade alpha que delta, les intervenants ont été confrontés à une chaleur très intense.

Dès lors, sur base de ces faits, interrogeons nous sur le type de feu auxquels les intervenants ont été confrontés.

On le sait, le foyer de départ est un feu de friteuse. Il s'agit d'une friteuse industrielle.

Celle-ci est placée dans un petit local au rez-de-chaussée d'un bâtiment ancien.

Rapidement toutes les vitres de la vitrine ont été brisées.



De tout ces éléments il ressort que :

- La chaleur était importante
- La pyrolyse était importante

Par contre, malgré tout, les intervenants ne sont pas parvenus à provoquer un embrasement généralisé, même en brisant toutes les vitres.

Dès lors que manquait-il ?

Nous avons de la chaleur et du combustible. C'est donc bien l'air qui faisait défaut.

Comment l'expliquer alors que toutes les vitres avaient été brisées ?

4.1.1. Combustible

La friteuse constitue un combustible excessivement riche. La combustion de son huile génère énormément de chaleur mais nécessite également beaucoup d'air.

Les structures situées à l'intérieur de l'atelier de la cour couverte ont-elles mêmes favorisé l'incendie de par leur nature. En effet, constituées essentiellement de matériaux issus de la pétrochimie, elles ont rapidement dû pyrolyser et alimenter le foyer.

Par contre, la toiture métallique a dû résister un certain temps.

Les ouvrants de relativement petite taille (vitrine et porte) situés en alpha et delta n'ont pas suffi à amener une quantité d'air permettant d'arriver à l'embrasement généralisé.

On s'est donc retrouvé tout au long de l'intervention (hormis pendant un laps de temps relativement court durant lequel les fumées ont viré au noir en alpha, probablement suite à la rupture des vitres) à un apport de combustible trop riche avec des fumées très chargées en gaz de pyrolyse.

4.1.2. Comburant

Les seuls moyens pour le feu de s'alimenter en air étaient les ouvrants de la façade alpha et celui de la façade delta.

Comme on l'a vu ci-dessus, le feu était « trop riche » et donc sous-ventilé. Il cherchait donc de l'air avant tout, ce qui explique la respiration cyclique qui a été observée en delta au début de l'intervention.

De même, la rupture des ouvrants en alpha a permis, pour un temps, à la partie du foyer située dans le bâtiment en alpha de se développer, ce qui explique que les fumées aient viré au noir. Rapidement, cependant, la quantité de gaz de pyrolyse générée par l'apport de chaleur dû à l'augmentation de puissance du foyer a ramené le feu en régime sous-ventilé.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	21/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

L'effondrement partiel de la toiture de l'atelier n'a pas résolu le problème de la sous-ventilation du foyer puisque les tôles de couvertures étaient toujours posées sur les éléments combustibles, le tout étant enserré dans une cour constituée de hauts murs, lesquels ne favorisaient que l'évacuation des gaz chauds mais pas l'arrivée d'air frais.

4.1.3. Chaleur

La surpression qui a dû s'installer dans le bâtiment à cause de la chaleur explique en partie que les fumées se soient immiscées dans les toitures et les premiers étages des bâtiments encerclés par le feu. En effet, l'augmentation de température a clairement favorisé ce fait. La structure ancienne, peuplée de nombreuses fissures et interstices a fait le reste. L'impossibilité de placer un dispositif défensif dans ces bâtiments n'a pas permis de combattre cette propagation par les fumées.



Vue des toitures depuis la rue Goffart. A droite, le passage en façade delta

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	22/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------



Vue de la façade delta et des toitures endommagées



Vue du passage delta

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	23/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

5. Analyse de l'intervention

5.1. Dispositif

Vu la configuration des lieux et la tactique adoptée, les moyens présents étaient suffisants.

Cependant, la tactique adoptée, purement défensive, consistait à attendre à l'extérieur que le feu se développe pour attaquer un ennemi franc en sécurité pour les intervenants.

Ce plein développement n'étant jamais survenu, il aurait peut être été intéressant de forcer la ventilation du sinistre en opérant une ventilation offensive en façade alpha pour provoquer cet embrasement, les risques pour les intervenants étant nuls.

Pour le reste, la disposition des véhicules et des norias n'appelle pas de remarques particulières.

5.2. Bâtiments perdus

Si la stratégie choisie est tout à fait défendable voire même très pertinente dans le cas présent, le bilan de l'intervention aurait pu être encore amélioré en évitant la perte des immeubles encerclés par le feu.

On l'a vu précédemment, cette action était rendue difficile par la mise en œuvre de moyens de protection classiques.

Cependant, on l'a vu dans l'analyse du feu, la propagation à ces bâtiments s'est probablement réalisée par la pénétration sournoise des gaz de pyrolyse et de combustion chauds à travers les interstices de la structure. Une mise en surpression de ces volumes à l'aide d'une ventilation défensive aurait peut être permis d'éviter cela.

5.3. Moyens en eau

Le choix des moyens d'attaque a été correct et le nombre de lances mises en œuvre n'était pas excessif. Ce point se répète sur les interventions ce qui tend à prouver que les efforts portent leurs fruits et que les habitudes commencent à changer.

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	24/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

6. Points forts

On peut relever les points positifs suivants :

- Bonne disposition des véhicules en fonction de la situation (les pompes ne gênent pas la mise en place de l'échelle)
- Bon choix des moyens primaires d'attaque
- Bonne part du feu
- Pas de mise en danger inutile du personnel
- Bonne collaboration des officiers sur place
- ODS est resté dans sa fonction et n'est pas devenu un CDO bis

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	25/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

7. Points faibles

Dans les points à améliorer, on peut relever les points suivants :

- Confusion dans les demandes du chef de manœuvre (termes utilisés et provenance)
- Plan rouge déclenché tardivement
- Pas d'utilisation de la ventilation opérationnelle
- PC D1 pas adapté
- Rôle des officiers sur plan rouge pas défini

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	26/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------

8. Améliorations possibles

Au vu des points à améliorer, les solutions suivantes peuvent être envisagées à court termes :

- Chef de manœuvre :
 - le gradé occupant cette fonction sur cette intervention était un jeune chef de manœuvre dans la fonction.
 - Cela se ressent dans les communications radios
 - Une valise de commandement destinée au chef de manœuvre est en cours de réalisation et devrait permettre d'aider celui-ci dans sa gestion de l'intervention, notamment en fournissant un support aide-mémoire permettant de structurer l'intervention
 - Un cours accompagnant cette valise permettra de formaliser le rôle du chef de manœuvre

- Déclenchement du plan rouge/plan mono :
 - Le projet de montée en puissance et de mise en place de la chaîne de commandement est en cours de finalisation et devrait permettre de répondre à ce problème
 - Ce même dossier devrait formaliser le rôle de l'ODS

- PC D1 pas adapté
 - Depuis lors, le PC D1 a été revu et équipé

- Ventilation opérationnelle pas ou peu utilisée
 - La ventilation reste une technique sous-employée car méconnue et non maîtrisée.
 - Des acquisitions sont en cours, de même que des évolutions dans le charroi pour permettre la mise en œuvre de ces techniques
 - Une formation doit être élaborée de même que des procédures claires

Rédigé par : BELAIRE Emmanuel	Document disponible sur l'Intranet : NON	Avalisé par : Etat Major	27/27
----------------------------------	---	-----------------------------	-------